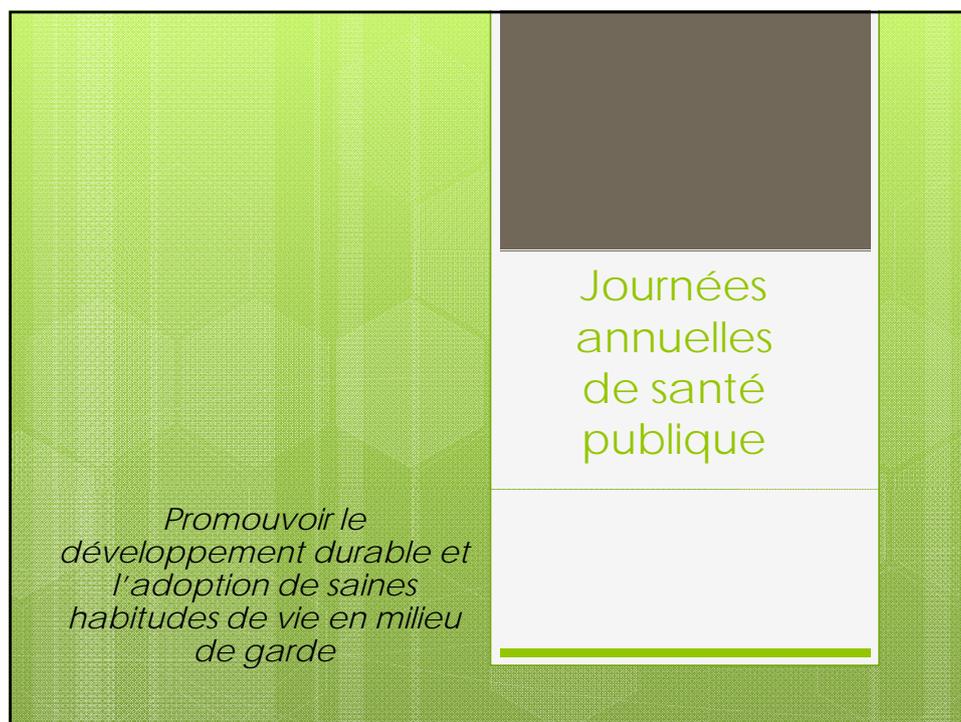


Cette présentation a été effectuée le 28 novembre 2012, au cours de la journée « Prévenir les problèmes liés au poids de façon durable et équitable : un regard France-Québec » dans le cadre des 16es Journées annuelles de santé publique (JASP 2012). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca/>.



## CPE Communautaire les Trottinettes

Vous pouvez retrouver la plupart des documents utilisés pour cet exposé sur le site internet: <http://cpelestrottinettes.com>

## Moyens utilisés

1. Politique de développement durable du CPE
2. Plate-forme pédagogique du CPE
3. Politique Alimentaire du CPE
4. Politiques visant le personnel
5. Collaboration avec organismes

### 1) Politique de développement durable (1<sup>ère</sup> partie)

- Depuis 2009, nous avons une politique de développement durable. En voici les principes directeurs:
  - 2.2.1. Santé et qualité de vie
  - Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.
  - 2.2.2. Équité et solidarité sociales
  - Les actions de développement doivent tenir compte des aspects éthiques et de solidarité sociale ainsi que d'équité intra et intergénérationnelle.
  - 2.2.3. Protection de l'environnement
  - Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement. Les activités du CPE doivent donc être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et éviter des déplacements d'impacts à l'extérieur du cadre de ses activités.
  - 2.2.4. Efficacité économique
  - Les pratiques de gestion doivent générer une prospérité économique qui favorise l'évolution sociale, l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de l'environnement.
  - 2.2.5. Participation et engagement
  - La participation et l'engagement des parents et d'autres parties prenantes sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

## 1) Politique de développement durable (2<sup>ième</sup> partie)

- 2.2.6. Accès au savoir
- L'éducation et l'accès à l'information doivent être encouragés afin de stimuler l'innovation, la sensibilisation
- et la participation effective des parties prenantes à la mise en œuvre du développement durable.
- 2.2.7. Prévention et précaution
- En présence d'un risque connu, des actions correctives ou préventives doivent être mises en place, en priorité à la source. L'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour
- remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.
- 2.2.8. Protection du patrimoine culturel
- Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète
- l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation
- favorise le caractère durable du développement. Le CPE entend assurer l'identification, la protection et la
- mise en valeur de son patrimoine culturel.
- 2.2.9. Production et consommation responsables
- Le CPE s'engage à éviter le gaspillage et à optimiser l'utilisation des ressources en changeant les modes
- de production et de consommation pour les rendre plus viables et plus responsables sur les plans social et
- environnemental.
- 2.2.10. Internalisation des coûts
- La valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société
- durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

Par la suite un plan 2010-2013 a été établi avec des objectifs beaucoup plus concrets et à chaque année, au moment de l'assemblée générale, un rapport de développement durable est produit et publicisé auprès des parents.

Voici quelques items de notre plan de développement durable qui s'appliquent à la promotion de saines habitudes de vie et d'équité sociale et qui touchent soit le personnel, soit les parents ou soit les enfants:

- **Participation à Défi Climat :**

s'adresse au personnel et aux parents

parmi le choix d'actions proposées 2012, il y avait des actions telles que:

« J'accorde aux aliments de saison et de proximité la moitié de mon panier de provision ».

« Je me prends une journée sans viande par semaine ».

« Pour mes petits déplacements, je marche et j'enfourche mon vélo ».

« J'organise une journée de troc ou d'échange de biens: ce qui ne m'est plus utile pourrait servir à d'autres ».

Voici quelques items de notre plan de développement durable qui s'appliquent à la promotion de saines habitudes de vie et d'équité sociale et qui touchent soit le personnel, soit les parents ou soit les enfants:

- **Confectionner des paniers de Noël pour nos familles dans le besoin** (équité)
- **Instaurer un système d'échange de vêtements entre parents** (équité)
- **Aménager des potagers dans les cours des installations** (saines habitudes de vie)
- **En saison, acheter de la nourriture du Québec, bâtir des menus en fonction des aliments locaux et établir des accords avec des fermes locales biologiques** (saines habitudes de vie)
- **Favoriser l'utilisation du vélo** (saines habitudes de vie)
- ETC...

## 2) Plate-forme pédagogique

En quoi la plate-forme pédagogique du CPE favorise l'équité et l'acquisition de saines habitudes de vie?

- La plate-forme pédagogique s'adresse au personnel et aux enfants.
- Les principales valeurs à la base de la plate-forme pédagogique sont le respect, l'autonomie et l'apprentissage de la résolution de problème et de conflit.
- Elle ne permet aucune écoute de films ou d'émissions télévisées
- Elle stipule que les enfants doivent aller jouer dehors et être actifs chaque jour (sauf par températures extrêmes définies par un tableau).
- Le mode de collation qui y est préconisé est la collation dite ouverte où on apprend à l'enfant à être autonome dans son alimentation et à gérer la nourriture qu'il prend en fonction de son appétit.

## 3) Politique alimentaire du CPE

- S'adresse aux membres du personnel ainsi qu'aux enfants.
- Les menus sont variés, équilibrés et vérifiés par une nutritionniste ou une diététicienne.
- La cuisine est faite « maison » avec des produits frais.
- L'intention est de développer le goût des enfants, donc on introduit une grande variété d'aliments.
- Les repas ne comprennent pas ce qu'on entend au sens habituel par dessert mais plutôt un fruit (donné en même temps que le repas) et un fromage (à la toute fin du repas qui a pour but de neutraliser la bouche).
- Les menus sont de 6 semaines l'automne/hiver et de 5 semaines l'été.
- Le menu de chaque semaine contient chaque jour une petite portion de protéine différente: un jour viande rouge, un jour volaille, un jour poisson, un jour végétarien.
- 3 collations sont offertes aux enfants qui sont présents à ces moments: Le matin, une collation de type céréale/yogourt/fruits. Vers 3:15 l'après midi une collation de type cuisinée. Et pour permettre aux enfants qui partent tard de patienter jusqu'au repas, une collation de crudités.

## 4) Politique visant le personnel

Le CPE encourage son personnel à se maintenir en bonne forme physique en:

- ✓ installant des supports à vélos sur le terrain de chacune de ses installations (aussi accessible aux parents).
- ✓ prenant des arrangements avec des gymnases privés, pour que le personnel qui désire s'y inscrire, bénéficie de réduction de tarifs.

## 5) Collaboration avec d'autres organismes

**Réseau d'entraide de Verdun (R.E.V.E.):** offre de dépannage nourriture pour les familles dans le besoin et de paniers de fruits et légumes frais locaux l'été pour un coût minime l'été pour toutes les familles.

**Soder:** organisme qui accompagne les citoyens et les entreprises vers le développement durable. Leurs domaines d'intervention privilégiés sont les suivants : La protection et la mise en valeur de l'environnement urbain, l'économie sociale et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la gestion des matières résiduelles, la promotion de saines habitudes de vie, l'achat local et responsable. La Soder a aussi mis sur pied et parraine Lange Bleu.

**CLSC:** protocole, places réservées échanges de services, orthophonie, infirmière, etc.

**CASIOPE:** Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance

**Les écoles du quartier, ÉLÉ**

**Lange bleu:** service clé en main de location, livraison et entretien de couches lavables à destination des services de garde (CPE et garderies).

**AQCPEQ, RCPEIM, RCPEM, etc.:** associations et regroupements de CPE qui offrent des services d'accompagnements aux CPE. Une collaboration entre certains de ces organismes a contribué à rédiger « Le guide du CPE éco-responsable ».

**ETC...**